

**ATTENTION !**

La formule de virement d'office imprimée ci-dessous n'est pas un prélèvement effectué par l'AFPS sur votre compte : c'est un ordre de virement que vous donnez à votre banque ou CCP : c'est donc à vous de demander à la banque (par simple courrier) toute modification dans ces versements : changement de montant, arrêt du versement, ou même changement de banque (dans ce cas, il faut arrêter le virement et le transférer sur le nouveau compte).

**C'est donc au titulaire du compte d'effectuer ces opérations.**

**L'AFPS ne peut, en aucun cas, le faire pour vous.**

---

**VOLET A REMETTRE A VOTRE BANQUE OU A VOTRE CCP**

**DEMANDE DE VIREMENT D'OFFICE**

DESTINATAIRE : Agence bancaire / agence CCP (adresse précise) :

.....  
.....

Je, soussigné (e) .....

Demeurant.....

Titulaire du compte ouvert dans vos livres n°.....

Vous prie de bien vouloir virer la somme de : (lettres).....

Sur le compte CCP – La Source – n° 34 521 83 N 033

Code établissement : 20041

Code guichet : 01012

Clé RIB : 77

Ouvert au nom de l'Association France Palestine Solidarité,  
21 ter Rue Voltaire, 75011 Paris

durant la période du..... au.....

et aux dates suivantes.....

Date et signature